

L'utilisation militante des médias sociaux par les groupes minoritaires : quel pouvoir d'agir ?

Édith Nadeau-Bolduc

Mots-clés : Médias sociaux ; communication numérique ; militantisme ; groupes minoritaires ; changement social.

Keywords : Social media ; digital communication ; activism ; minority groups ; social change.

Résumé

Les plateformes de médias sociaux sont devenues des lieux incontournables pour les mobilisations contemporaines, mais elles sont aussi marquées par une ambivalence entre possibilités pour les groupes minoritaires qui l'investissent largement d'une part, ainsi que par leurs contraintes et les critiques qui leur sont adressées, d'autre part. Dans ce contexte, nous proposons une revue de la littérature qui interroge les possibilités, les impacts, les limites et les risques de leur utilisation par ces groupes dans un objectif militant. Nous misons sur des ouvrages qui mettent de l'avant cette tension entre les usages des technologies numériques en tant que vecteurs d'émancipation, mais aussi, simultanément, de domination.

Abstract

Social media platforms have become key spaces for contemporary mobilizations. Yet they remain marked by a fundamental ambivalence: on the one hand, they offer new opportunities for minority groups who invest in them heavily; on the other, they impose significant constraints and are the subject of growing criticism. In this context, this article offers a literature review that examines the possibilities, impacts, limitations, and risks associated with their use for activist purposes by marginalized groups. It draws on works that foreground the tension between digital technologies as both vectors of emancipation and instruments of domination.

Pour citer cet article

Nadeau-Bolduc, É. (2025). L'utilisation militante des médias sociaux par les groupes minoritaires : quel pouvoir d'agir ? *Facteurs humains : revue en sciences humaines et sociales de l'Université Laval*, 2(1), 209-228. <https://doi.org/10.62920/aa257s81>

© Édith Nadeau-Bolduc, 2025. Publié par *Facteurs humains : revue en sciences humaines et sociales de l'Université Laval*. Ceci est un article en libre accès, diffusé sous licence [Attribution 4.0 International \(CC BY 4.0\)](#)

Introduction

Les médias sociaux sont non seulement des outils de communication omniprésents dans notre quotidien, ils sont devenus des objets de lutte par lesquels il est possible de défendre des causes, de s'impliquer politiquement ou d'opposer une résistance. Nombreux sont ceux qui y convergent pour dénoncer les injustices qu'ils subissent et dont ils témoignent. Du Printemps arabe (2011) au mouvement des Gilets jaunes (2020), Internet et les technologies numériques ont amorcé une nouvelle ère avec une promesse émancipatrice, d'égalité et d'inclusion, qui permettrait d'équilibrer les pouvoirs (Castells, 2015 ; Coombs, 1998). Cette promesse s'avère mitigée, car de vives critiques ont rapidement émergé de la part de chercheurs soucieux de fournir une analyse plus réaliste des usages du Web et des médias sociaux en insistant sur les mécanismes de contrôle, de surveillance et de marchandisation des pratiques numériques (Roberts, 2014 ; Fuchs, 2017 ; Morozov, 2011). L'analyse des usages des médias sociaux a donc longtemps été marquée par l'opposition entre deux courants : le techno-optimisme, qui voit dans les technologies numériques un vecteur naturel d'émancipation, et le techno-pessimisme, qui insiste au contraire sur leur caractère aliénant, surveillant ou réducteur. Cette opposition est depuis déconstruite et laisse place à une voie intermédiaire

selon laquelle les plateformes numériques ne sont ni des outils magiques d'émancipation ni de simples instruments de contrôle. Paolo Gerbaudo (2012) propose de dépasser cette dichotomie en conceptualisant les médias sociaux comme des dispositifs de « chorégraphie de l'action collective », façonnés à la fois par les usages militants et les logiques structurelles des plateformes.

Cette ambivalence entre potentiel émancipateur et logiques de domination se pose de manière particulièrement aiguë lorsqu'on s'intéresse aux groupes sociaux historiquement exclus des espaces médiatiques et politiques dominants. Les groupes dits minoritaires sont ceux dont la minorisation est le produit d'une position sociale définie en relation avec un groupe dominant, dans un contexte de rapports de pouvoir inégalitaires (Juteau, 2000). Ils constituent des réseaux qui peuvent être perçus comme subalternes ou même de manière négative, ce qui peut avoir pour conséquence d'opérer une certaine marginalisation de ces derniers (Raynauld et al., 2020).

Le développement des outils numériques demeure également sous le contrôle des entreprises multinationales qui imposent leur pouvoir à travers des logiques techniques, économiques et sociales qui cadrent l'utilisation qui est faite des plateformes de médias sociaux (Proulx, 2020 ; Tufekci, 2017 ; Poell, 2015 ; Milan 2013 ; Vidal, 2012b). Dans ce contexte, où les groupes sociaux souhaitent affirmer une « puissance d'agir citoyenne » (Proulx, 2020, p. 135), il y a lieu de poser la question : dans quelle mesure les groupes minoritaires peuvent-ils s'approprier les médias sociaux dans un objectif de contestation ? L'effervescence de la recherche autour de pareil questionnement invite à proposer une revue de la littérature qui met de l'avant cette tension, en interrogeant l'articulation entre les usages des technologies numériques en tant que vecteurs d'émancipation, mais aussi, simultanément, de domination, précisément pour ces groupes sociaux.

Sachant que l'usage des médias sociaux dans un objectif militant intéresse des chercheurs issus de diverses disciplines, cette revue de littérature se situe dans le champ de la communication et adopte une perspective critique ancrée dans les études sur les médias numériques et les rapports de pouvoir. Celle-ci repose sur une approche narrative thématique (Snyder, 2019), fondée sur une sélection exploratoire d'articles issus de bases académiques (Cairn, Sage Journals, Scopus), entre 2010 et 2024, à partir de mots-clés comme *militantisme numérique*, *groupes marginalisés ou minoritaires*, *digital activism* et *social media*. Le corpus a été organisé par regroupements thématiques inductifs permettant de faire ressortir les tensions théoriques et les apports empiriques les plus saillants. Nous proposons d'abord d'examiner les transformations qu'ont engendrées les médias sociaux numériques sur les dynamiques contestataires, en portant une attention particulière aux nouvelles possibilités de visibilité, d'engagement et aux contraintes propres aux plateformes. Nous analysons ensuite les effets externes de ces mobilisations, en nous intéressant à leur capacité d'influence sur les autorités politiques et à leurs retombées médiatiques. Enfin, nous explorons les limites et les risques propres aux usages militants des plateformes numériques pour les groupes minorisés, en abordant les dimensions de la surveillance, de l'autocensure et des tactiques de contournement.

1 Ce que le numérique a changé

Depuis une quinzaine d'années, dans la foulée d'une série de soulèvements dont la popularité a été associée à l'utilisation du numérique et des médias sociaux, les chercheurs en communication ont accordé de plus en plus d'attention à la communication des militants (Adi, 2018). Plusieurs se sont intéressés à la question, soutenant que les pratiques communicationnelles sont au cœur de l'activité de contestation (Landry et al.,

2020). Nous entendons ici les médias sociaux numériques comme des plateformes interactives en ligne permettant aux usagers de produire, diffuser et commenter du contenu, dans des environnements façonnés par des logiques à la fois techniques, sociales et économiques qui influencent profondément les conditions d'expression, d'engagement et de pouvoir d'agir des individus et des groupes sociaux (Fuchs, 2017; Van Dijck, 2013). Plusieurs recherches ont ainsi mis en évidence que ces plateformes ont contribué à élargir l'accès à la prise de parole militante, en documentant notamment la façon dont les militants s'organisent, articulent leurs revendications et font circuler l'information au sein d'espaces numériques interconnectés (Adi, 2018 ; Gallant et al., 2015 ; Salem, 2015). Ces travaux se sont également penchés sur les usages que font les groupes minorisés des médias sociaux pour visibiliser leurs enjeux autrement que dans les canaux médiatiques traditionnels (Cao, 2022 ; Ciszek et al., 2021 ; Nguyen, 2019 ; Adi, 2015, 2018 ; Ciszek et Logan, 2018 ; Vrikki, 2018 ; Rodriguez, 2016).

Pour mieux comprendre ce que les médias sociaux numériques ont transformé dans les dynamiques contestataires, nous explorons trois dimensions complémentaires : d'abord, la manière dont ils ont élargi les horizons de visibilité pour les groupes minorisés. Ensuite, les nouvelles modalités d'engagement et de mobilisation qu'ils ont rendues possibles. Enfin, leur pouvoir structurant, souvent invisible, qui façonne les conditions mêmes de la participation militante.

1.1 La possibilité et le désir de se rendre visible

La démarche de contestation entraîne une obligation de se justifier publiquement (Neveu, 2015). Dans ce contexte, la visibilité médiatique occupe toujours une place importante pour son potentiel d'amplification des messages portés par les groupes contestataires (Adi, 2018). Les médias sociaux, comme Facebook, Twitter (maintenant X), YouTube, etc. se présentent comme une porte d'entrée pour cette médiatisation, notamment en raison de leur faible coût, leur facilité d'utilisation et leur large portée potentielle. Cependant, tous les groupes ne sont pas également outillés pour en tirer parti de manière stratégique ou sécurisée (Denouël et Granjon, 2011 ; Nemer, 2016). Par ailleurs, tout rapport de force avec les autorités n'a pas à être établi publiquement, mais le lobbyisme, entre autres, exige un certain degré d'organisation et des ressources, comme un réseau, du financement ou des connaissances, dont ne disposent pas tous les groupes sociaux. Par conséquent, la visibilité médiatique semble un passage obligé, ou même un « engagement contraint » (Dacheux, 2020, p. 72), pour les groupes disposant de moins de ressources, ce qui inclut les groupes minoritaires, pour qui elle devient une éventuelle source de pouvoir symbolique (Ciszek et al., 2021 ; Neveu, 2015). En ce qui concerne les mobilisations des années 2010, qui sont marquées par l'usage des médias sociaux, Dacheux et Guaaybess (2020) notent que les causes défendues sont souvent celles des identités ou des phénomènes invisibilisés dans l'espace social dominant. Ils observent, qu'un lien fort s'est créé entre le potentiel d'émancipation par le biais des mobilisations en ligne et les luttes pour la visibilité. Dacheux souligne que la visibilité est la « nouvelle valeur de la société hypermédiatisée » (2020, p. 57). Ainsi, être visible et pouvoir faire entendre sa voix passe le plus souvent par l'engagement envers des dispositifs médiatiques, comme les médias sociaux.

L'usage des médias sociaux a ainsi été associé à une démarche d'émancipation de la part de citoyens ou de groupes qui les mobilisent. À travers ces usages, les technologies de communication sont mobilisées comme des vecteurs pouvant « faciliter ou rendre plus visible, une capacité d'agir de personnes humaines se percevant en situation de domination sociale ou d'exploitation économique » (Proulx, 2020, p. 4). On peut

penser aux mobilisations du Printemps arabe (Tufekci, 2017 ; Salem, 2015 ; Tufekci et Wilson, 2012), *Black Lives Matter* (Mundt et al., 2018) ou bien *MeToo* (O'Halloran et Cook, 2022 ; Starkey et al., 2019), notamment. Sans basculer dans une perspective trop optimiste, qui ferait de l'usage des médias sociaux le déclencheur de mouvements sociaux, il est en effet possible de reconnaître leur capacité à offrir des espaces pour mobiliser un large public, ce qui permet de démocratiser certaines causes ou de dénoncer des situations d'injustice. Ces technologies peuvent être considérées comme un contre-espace public où les militants remettent en question les discours dominants, en offrant un lieu d'expression permettant l'émergence de perspectives concurrentes et même souvent contradictoires (Ciszek, 2016).

Comme le rappellent Dacheux et Guaaybess (2020), la sphère médiatique et la sphère numérique ne constituent pas deux espaces antagonistes, mais s'inscrivent dans des dynamiques interdépendantes, ce qui invalide l'idée d'une opposition simpliste entre une sphère traditionnelle au service des pouvoirs politiques et une sphère numérique vouée à l'individu et à la justice sociale. Tout comme la sphère médiatique permet la mise en visibilité d'injustices, mais de façon limitée, liée à ses dynamiques propres, les technologies de communication numérique offrent des cadres de possibilités, mais aussi des contraintes, ce qui influence la capacité à exprimer son point de vue ou à le faire entendre. On réfère à ces cadres comme étant des affordances. Celles-ci sont définies comme des propriétés perçues, réelles ou imaginées, qui émergent de la relation entre la technologie, les acteurs sociaux et le contexte (Nagy et Neff, 2015 ; Ronzhyn et al., 2023). Dans le contexte des médias sociaux, les affordances ne sont donc ni purement techniques, ni entièrement subjectives, elles émergent de l'interaction entre les fonctionnalités disponibles (ex. : hashtags, algorithmes, partages) et les stratégies d'usage mises en œuvre par les utilisateurs. Pour les groupes minoritaires, certaines affordances – telles que la visibilité, ou la maîtrise du contenu – peuvent soutenir la construction d'un récit collectif ou la mobilisation, tandis que d'autres, comme la traçabilité, exposent à la surveillance ou à la stigmatisation utilisateurs (Ronzhyn et al., 202 ; Khazraee et Novak, 2018).

1.2 De nouvelles modalités d'engagement

Les plateformes numériques ne se contentent pas d'offrir un nouvel espace d'expression : elles transforment aussi les manières de s'engager. Les médias sociaux permettent d'agir à une autre échelle, en multipliant les possibilités de coordination et de participation (Tufekci, 2017 ; Milan, 2013). Ils donnent aux usagers la capacité – ou du moins le sentiment – d'accroître leur pouvoir d'action et leurs ressources cognitives dans leurs démarches en ligne (Vidal, 2012b). Les échanges menés sur les médias sociaux créent une solidarité parmi les gens dispersés et peuvent être porteurs d'un sens communautaire, même dans un mouvement qui peut être complètement décentralisé (Raynauld et al., 2020 ; Tufekci, 2017). Pour des segments de la société qui sont plus marginalisés, les médias sociaux sont devenus des outils de communication de prédilection. Ces canaux de communication en ligne permettent à « leurs usagers de construire et, dans certains cas, de consolider leur identité, de produire et de partager de l'information, et d'interagir, en direct ou de manière asynchrone, avec différents publics » (Raynauld et al., 2020, paragr. 4). C'est ce qu'ont mis en lumière des milliers de militants d'origine chinoise qui ont manifesté à travers 40 villes des États-Unis en 2016 grâce à un mouvement ayant pris naissance sur WeChat qui visait à dénoncer le traitement inégal entre les policiers blancs et ceux d'origine asiatique. Le mouvement *Justice4Liang* se voulait totalement décentralisé et tenait à maintenir cette structure dans un espace numérique partagé. Pour les militants, ceci était une façon de montrer leur fierté d'exercer leurs droits de citoyens américains par le biais d'une action démocratique pour le changement social sous le regard de leurs compatriotes et même du gouvernement chinois, qui exerce une

surveillance sur cette plateforme (Cao, 2022). En fait, les mobilisations qui s'appuient sur les médias sociaux ont la possibilité de regrouper des personnes qui n'adhèrent à aucune organisation et font sortir dans la rue des gens qui ne le faisaient pas avant (Granjon, 2017). De la même manière, un exemple marquant est celui de la mobilisation étudiante au Québec en 2012, durant laquelle les médias sociaux ont été utilisés tant pour coordonner les manifestations que pour diffuser des messages visuels symboliques, comme le carré rouge. Ces actions de communication individuelles, intégrées à des stratégies collectives plus larges, ont renforcé la visibilité du mouvement et permis une circulation rapide des messages entre acteurs militants et grand public (Jochems et al., 2013).

Bien que l'on aborde dans cette revue de littérature les usages militants sur les médias sociaux par les groupes minoritaires, force est de constater que ces mouvements de contestation se caractérisent souvent par leur hybridité, comme le font remarquer les exemples cités précédemment. C'est-à-dire que ces mobilisations combinent des actions en ligne et hors ligne. En se manifestant dans une multitude de lieux, physiques et par les dispositifs numériques, de tels mouvements contribuent à atténuer (voire à faire disparaître) les frontières entre contextes politiques en ligne et hors-ligne (Lee, 2024 ; Raynauld et al., 2020). De même, l'utilisation des médias sociaux à des fins de communication et de mobilisation peut également faciliter l'organisation et la coordination des actions hors ligne. Les applications de messagerie instantanée, comme Messenger et WhatsApp, sont aussi utilisées pour coordonner l'essaimage des mobilisations dans les rues, pour capturer et télécharger des vidéos de manifestations et de violences policières, ainsi que pour générer de la publicité pour les luttes. Les manifestations à plus petite échelle (mais aussi plus vindicatives), telles que des émeutes, des incendies, des grèves de la faim des migrants détenus ainsi que des campagnes individuelles anti-expulsion ont désormais le potentiel de résonner à l'échelle internationale (Tyler et Marciniak, 2013).

L'usage militant des médias sociaux diffère sensiblement de celui d'Internet par les mouvements des années 1990 et 2000, qui privilégiaient la création de plateformes autonomes et de sites indépendants conçus comme des espaces de contestation numérique (Gerbaudo, 2015). Aujourd'hui, les plateformes commerciales comme Facebook, YouTube ou X sont massivement utilisées, en raison de leur accessibilité et de leur portée. Toutefois, leur adoption ne signifie pas une adhésion sans réserve. Bien que marginales, des tentatives d'alternatives autohébergées existent, témoignant d'une tension persistante entre efficacité communicationnelle et volonté d'autonomie (Porta et Mattoni, 2015). En effet, Gerbaudo (2015) considère que cette évolution vers les plateformes commerciales marque une rupture plutôt qu'une simple continuité, les militants n'ayant ni propriété ni contrôle sur ces infrastructures. Blum et Uldam (2024) prolongent cette réflexion en soulignant que les militants perçoivent désormais ces plateformes comme des outils fonctionnels, plutôt que comme des espaces de revendication ou de réflexion politique. Contrairement à Gerbaudo – dont le texte a été publié près de 10 ans avant celui de Blum et Uldam –, les autrices soulignent que les militants reconnaissent la logique commerciale qui sous-tend ces plateformes et qu'ils acceptent de s'y soumettre (Blum et Uldam, 2024). Cette posture instrumentale, en dépit d'une conscience des logiques commerciales à l'œuvre, contribue à la normalisation de leur usage. Elle soulève par ailleurs d'importants enjeux en matière de débat démocratique, car la manière dont un outil est perçu oriente ses usages. Cette tension entre dépendance aux plateformes dominantes et volonté d'autonomie rejoint les travaux sur la souveraineté numérique, qui désigne la capacité des groupes à contrôler leurs infrastructures numériques, leurs données et leurs modes de communication (Couture et Toupin, 2019). Les tentatives de recourir à des plateformes autohébergées peuvent ainsi être lues comme des actes de résistance face à une logique centralisée et marchande.

1.3 Un pouvoir structurant de l'extérieur : fixer les règles

Cette dépendance aux plateformes commerciales ne se limite pas à une question d'usage : elle s'accompagne d'un pouvoir structurant exercé de l'extérieur. Comme relevé par Roberts, les médias sociaux occupent un rôle ambivalent ou même contradictoire dans la société : « *digital technology both empowers capitalist ideology and destabilises it to some degree* » (2014, p. 20). Les plateformes numériques étant pour la plupart la propriété de compagnies privées, elles se trouvent dans des environnements économiques fondés sur la publicité et la marchandisation. Les gestes posés sur ces plateformes (ne serait-ce qu'une mention j'aime sur Facebook) forment un ensemble de contributions qui sont captées par ces entreprises qui constitueront par la suite un corpus avec lequel elles pourront construire « des stratégies publicitaires et des approches marketing personnalisées devenues la marque de commerce du capitalisme numérique » (Proulx, 2020, p. 59). De ce fait, les usagers soutiennent l'élaboration de ce marché dans lequel ils se trouvent à la fois otages et protagonistes dans l'élaboration de la valeur économique des activités sociales (Vidal, 2012a).

Or, même si les usagers ont les capacités de créer un contre-pouvoir en utilisant les médias sociaux, les propriétaires de ces plateformes, de leur côté, peuvent supprimer des profils, des groupes ou même le réseau en entier (Fuchs, 2017). Les données qui y sont produites et qui y circulent sont contrôlées par ces entreprises et leur appartiennent. Les usagers peuvent donc utiliser les plateformes seulement aussi longtemps que les propriétaires l'autorisent. Manifestement, le pouvoir des plateformes (ou plus précisément de leurs propriétaires) réside particulièrement dans cette habileté à fixer des règles, en passant par les politiques, par les algorithmes ou par les actions de modération qui peuvent avoir un effet décisif sur la visibilité des contenus produits. Pensons au récent retrait du crochet bleu sur Twitter (X), en raison d'une modification apportée par Elon Musk, son propriétaire. Les individus et les entreprises qui souhaitent désormais avoir cette marque qui permet de les distinguer comme étant un compte « vérifié » doivent souscrire un abonnement. Cette mesure permet à Twitter (X) de générer des revenus en réservant certaines fonctionnalités aux abonnés. Ceux qui n'en font pas partie deviendront moins visibles sur la plateforme (Radio-Canada, 2023). En ce sens, Proulx soulève que : « cet idéal démocratique de l'appropriation des outils numériques par le plus grand nombre se heurte au monde des algorithmes informatiques qui sont imposés par les entreprises propriétaires des plateformes » (2020, p. 131). L'aspect démocratique est donc notamment compromis par des logiques techniques, lesquelles sont elles-mêmes traversées par des logiques sociales et économiques, qui viennent contraindre les utilisateurs. Cela nécessite pour les utilisateurs de s'approprier les usages qui découlent des modèles que les plateformes proposent (Alloing et al., 2021). Par conséquent, lorsque l'on sait (ou que l'on a l'impression) de manier les algorithmes, cela peut devenir un atout, ou même une source de pouvoir (Blum et Uldam, 2024) pour produire du contenu au bon moment et dans le bon format : « *Algorithms can also shape social movements tactics as a movement's content producers adapt or transform their messages to be more algorithm friendly* » (Tufekci, 2017, p. 154). C'est l'apprentissage de ces compétences techniques ainsi qu'une maîtrise des codes et des pratiques spécifiques qui peut avoir un effet sur les contenus et qui permet de générer des clics, des vues, etc. (Blum et Uldam, 2024 ; Guaaybess, 2020). De leur côté, les plateformes déploient un ensemble de prescriptions, de contraintes d'usage ou même de sanctions. Elles sont aussi sujettes à modifier régulièrement leurs algorithmes (Alloing et al., 2021). Les médias sociaux ne sont pas des dispositifs neutres. Ils sont empêtrés dans un assemblage complexe de relations qui détermine en grande partie leur efficacité en tant que plateformes de communication militante (Poell, 2015). Leur maîtrise, ou la capacité à « braconner » les algorithmes, joue un rôle clé dans l'appropriation des plateformes. Elle exige cependant un investissement en temps et en ressources matérielles dont ne disposent pas tous les groupes

(Blum et Uldam, 2024). En effet, les militants luttent bien souvent bénévolement et plusieurs d'entre eux évoquent la fatigue intrinsèque et les limites de ces luttes (Goldenberg et Proulx, 2011), ce qui influence leurs capacités à communiquer et à mobiliser efficacement par l'intermédiaire des médias sociaux. Les acteurs avec plus de ressources financières, quant à eux, peuvent payer pour obtenir des espaces publicitaires leur permettant de communiquer et de rendre visible leurs revendications (Blum et Uldam, 2024). L'autonomie des individus est donc cadrée par les possibilités et les limites techniques offertes par les dispositifs, mais elle l'est aussi par « les *identités, appartenances, perceptions, habitus* et autres *dispositions* qui structurent sa relation au monde » et qui vont conditionner les manières de s'approprier un dispositif (Vidal, 2012a, p. 38, accentuation originale). Ainsi, les usages des technologies de communication « s'insèrent dans les rapports sociaux de pouvoir qui traversent les structures sociales » (Jouët, 2000, p. 509).

En somme, les plateformes de médias sociaux ne sont pas des canaux neutres ou passifs. Celles-ci structurent activement les conditions d'expression, de circulation et de visibilité des discours militants. Elles fixent les règles, modifient les paramètres d'accès à la visibilité, et influencent les tactiques de mobilisation. Ces dynamiques, bien que souvent invisibles, conditionnent fortement les effets concrets des mobilisations numériques sur l'espace public, notamment dans leur capacité à interagir avec la sphère politique et à transformer les cadres de visibilité médiatique dans lesquels elles s'inscrivent.

2 Les effets externes : entre influence politique et reconfiguration médiatique

Si les médias sociaux numériques sont aujourd'hui investis de manière significative à des fins militantes, notamment par des groupes minorisés, il importe de s'interroger sur les effets concrets de ces usages sur l'espace public. Cette partie s'intéresse ainsi aux retombées externes de ces mobilisations : d'une part, leur capacité à influencer les autorités politiques et, d'autre part, leur impact sur les dynamiques de représentation médiatique. Ces deux dimensions permettent de mieux cerner les formes que peut prendre le pouvoir d'agir citoyen dans l'espace numérique, au-delà de la seule prise de parole. Divers cas empiriques permettent d'examiner dans quelle mesure les usages militants parviennent à perturber les hiérarchies politiques ou symboliques dominantes, mais aussi d'en évaluer les limites.

2.1 Mobilisations numériques et pouvoir politique

Si les médias sociaux numériques permettent à des groupes minorisés de se mobiliser et de prendre la parole plus librement, il demeure nécessaire de s'interroger sur les effets concrets de ces mobilisations sur les structures politiques existantes. En d'autres termes, dans quelle mesure ces pratiques contestataires parviennent-elles à interpeller les autorités ou à influencer les décisions publiques ? Les usages militants du numérique sont parfois perçus comme porteurs d'un certain pouvoir de transformation, mais les résultats empiriques varient considérablement selon les contextes.

Certains travaux mettent en lumière des cas où la mobilisation numérique a produit un effet tangible sur les décisions gouvernementales. Nguyen et Nguyen (2018) offrent un exemple frappant avec le mouvement *6,700 Trees Protection Movement*, lancé sur Facebook au Vietnam. Ce mouvement citoyen visait à s'opposer à un projet municipal d'abattage massif d'arbres dans la ville de Hanoi. L'usage stratégique des médias sociaux

a forc   les autorit  s municipales  modifier leur plan,  communiquer plus ouvertement avec les citoyens et  prendre en compte les critiques publiques. Le succ  s relatif de cette mobilisation repose sur plusieurs facteurs : la popularit   de Facebook dans le pays, l'absence du gouvernement sur la plateforme au d  but du conflit, mais aussi la capacit   du mouvement  articuler un discours civique accessible, relay   massivement par les usagers. Ce cas illustre ainsi la possibilit  , dans certains contextes, de produire une forme de contre-pouvoir discursif et d'exercer une pression sur les autorit  s publiques.

Un autre exemple est celui du mouvement #EndSARS au Nigeria en octobre 2020. Lanc  e sur les m  dias sociaux, cette campagne de d  nonciation visait le SARS (*Special Anti-Robbery Squad*), une unit   polici  re accus  e de violences extr  mes contre la population, en particulier contre les jeunes hommes issus de quartiers populaires. Gr  ce  l'ampleur des publications sur Twitter et Instagram, au relais rapide par des influenceurs et  la coordination de manifestations physiques sur WhatsApp, le mouvement a rapidement gagn   une visibilit   nationale et internationale. Sous pression, le gouvernement nig  rian a annonc   la dissolution de l'unit  , une r  ponse qui marque un effet politique manifeste (Abimbade et al., 2022). Ce cas illustre la mani  re dont une mobilisation num  rique populaire et horizontalement coordonn  e peut forcer une institution tatique  prendre publiquement position, m  me dans un contexte autoritaire ou semi-autoritaire. Ces exemples sugg  rent que, dans certaines conditions, les m  dias sociaux peuvent tre utilis  s comme levier pour interpeller les autorit  s politiques et influencer le cadrage des d  bats publics. Toutefois, cette capacit   reste fortement contextualis  e. Elle est li  e  des facteurs comme la taille du r  seau mobilis  , la configuration de l'espace m  diatique national, le degr   d'ouverture du r  gime politique, et la capacit   des militants  exploiter les affordances des plateformes.

À l'oppos  , d'autres recherches soulignent les limites importantes des mobilisations num  riques dans des contextes de pr  carit   ou de marginalisation. Par exemple, des tudes sur les communaut  s francophones en milieu minoritaire au Canada (Lord et al., 2022 ; Lupien, 2020), d'autres à propos des groupes de lutte contre la pauvret   au Qu  bec (Landry et al., 2020), ainsi que celles qui concernent des organismes qui luttent contre les in  galit  s raciales au Qu  bec (Ca  idor et al., 2024), ont relev   que ces groupes h  sitent  critiquer ouvertement les gouvernements sur les m  dias sociaux, car ils sont souvent d  pendants du financement gouvernemental. Cette forme d'autocensure n'est certainement pas sans r  percussion sur leurs capacit  s à influencer les acteurs qu'ils ciblent. Ces recherches ont aussi mis en lumi  re qu'ils n'ont pas toujours les comp  tences ni les ressources n  cessaires pour d  ployer des strat  gies de communication et de mobilisation efficaces sur les plateformes num  riques. Les conclusions auxquelles parviennent ces tudes nuancent l'id  e que les m  dias sociaux sont des espaces de contre-pouvoir (Adi, 2018 ; Fischer, 2016 ; Porta et Mattoni, 2015).

Ce constat rejoi les analyses critiques qui remettent en question l'id  e que les m  dias sociaux constituent syst  matiquement des espaces de contre-pouvoir (Adi, 2018 ; Fischer, 2016 ; Porta et Mattoni, 2015 ; Milan, 2013). La possibilit   de pouvoir s'exprimer en ligne ne garantit ni la r  ception du message ni son effet sur les structures d  cisionnelles. La pr  sence sur les r  seaux ne se traduit pas m  caniquement par un pouvoir d'influence. Bien souvent, la force institutionnelle des autorit  s politiques, leur contr  le des agendas m  diatiques, ou encore la dispersion des mobilisations num  riques, limitent la capacit   à faire merger une contestation pleinement structur  e, audible et efficace.

2.2 Représentation médiatique et asymétries de visibilité

En parallèle des effets politiques directs, la manière dont les groupes minoritaires sont représentés ou rendus visibles dans la sphère médiatique constitue un autre axe central de tension. Si les médias sociaux permettent une prise de parole autonome, ils n'échappent pas aux logiques de hiérarchisation et d'exclusion symbolique propres aux médias traditionnels. Plusieurs auteurs ont souligné que les catégories de personnes sous-représentées ou stigmatisées dans les médias de masse, comme les demandeurs d'asile, les personnes racisées ou les femmes militantes, rencontrent des obstacles similaires sur les plateformes numériques, quoique sous d'autres formes (Guaaybess, 2020 ; Baldini, 2019 ; Nikunen, 2018 ; Chouliaraki, 2017). Il faut souligner que la sphère médiatique traditionnelle et la sphère numérique ne sont pas hermétiquement séparées comme Dacheux le soulève : « elles forment un système médiatique complexe où des zones aux logiques différentes sont constamment en contact les unes avec les autres » (2020, p. 69). En effet, l'accès à la parole médiatique reste conditionné par des normes implicites : format du discours, identité du locuteur, proximité idéologique avec les récits dominants. Dalibert (2015) montre que les groupes dont l'identité ou les revendications s'écartent de la norme majoritaire accèdent plus difficilement à la reconnaissance médiatique. Dans ce contexte, les plateformes de médias sociaux sont parfois mobilisées comme des espaces d'expression alternatifs, où des contre-discours peuvent émerger. Ces pratiques visent à contester les représentations dominantes et à valoriser des subjectivités invisibilisées dans l'espace public.

C'est dans cette optique que Lupien et al. (2024) analysent l'usage stratégique des médias sociaux par des groupes autochtones en Amérique du Sud. Les plateformes servent ici à documenter des violences institutionnelles, à contrecarrer les discours étatiques, et à affirmer une autonomie narrative face aux médias traditionnels. De la même manière, le mouvement *Occupy Wall Street*, illustre bien comment certains groupes ont investi les plateformes numériques pour contourner les canaux médiatiques traditionnels et établir une communication directe avec le public. Vrikki (2018) montre comment, lors de l'expulsion des manifestants du parc Zuccotti, les participants ont généré une couverture en temps réel sur Twitter. Plus de 76 000 tweets ont été publiés le 15 novembre sous le mot-clé #OWS. Ce flux massif de messages a permis non seulement de diffuser rapidement les événements, mais il a aussi produit une expérience de *storytelling* et a renforcé le sentiment d'appartenance au mouvement. Fischer (2016) examine le cas de CeCe McDonald, une femme trans noire arrêtée aux États-Unis. Son histoire, largement ignorée ou déformée par les médias, a été récupérée par des militantes trans et antiracistes qui ont utilisé les réseaux sociaux pour produire un cadrage alternatif, plus juste et politiquement mobilisateur. D'autres approches, comme le digital storytelling (Baldini, 2019) ou le selfie activism (Nikunen, 2018), illustrent comment des groupes subalternes utilisent les médias numériques pour créer des récits de soi, visuels ou narratifs, qui échappent aux logiques d'objectivation médiatique. Ces formes de narration individuelle ou collective permettent non seulement de revendiquer une subjectivité propre, mais aussi de renverser la position de spectateur passif pour devenir acteur de sa propre visibilité.

Toutefois, ces stratégies, aussi créatives soient-elles, ne suffisent pas à garantir une réception équitable dans la sphère publique. Plusieurs travaux (Mitozo et al., 2020 ; Moscato 2016 ; Van der Meer, 2013 ; Hemphill et al., 2013), montrent aussi que ces pratiques ne modifient que très rarement les algorithmes de visibilité ou les logiques éditoriales des grands médias qui continuent à privilégier certaines voix au détriment d'autres. Même lorsque ces contenus rencontrent un certain écho, il est souvent éphémère et fragile. Le décalage entre visibilité numérique et influence réelle reste un enjeu majeur. Ainsi, les façons dont ces voix parviennent réellement à être écoutées ne sont pas claires et les autrices de ces études remettent en question le rôle

(même le devoir) des médias traditionnels dans le développement d'une société en permettant à une diversité de citoyens et d'expériences d'être représentés dans la sphère médiatique traditionnelle. Ces recherches soulignent aussi la pertinence de s'interroger sur la mesure dans laquelle les technologies numériques soutiennent ces individus issus de groupes minoritaires dans leur liberté de choisir la vie qu'ils souhaitent poursuivre au lieu de se concentrer uniquement sur les impacts de ces technologies par ce qu'elles permettent ou non.

L'ensemble de ces recherches montre que les effets externes des mobilisations numériques, qu'ils soient politiques ou médiatiques, sont à la fois possibles, situés et inégalement répartis. Si certains groupes parviennent à influencer l'agenda politique ou à faire évoluer certains cadrages médiatiques, beaucoup d'autres peinent à faire entendre leurs voix ou à obtenir une reconnaissance durable. Ce décalage souligne l'importance d'analyser plus finement les obstacles sociaux, techniques et politiques qui façonnent ces inégalités d'impact.

3 Les limites de la contestation en ligne : une incapacité à transcender les cadrages établis

Bien qu'utile à plusieurs égards pour les groupes minoritaires, l'usage militant des médias sociaux comporte des limites importantes. Ces technologies ne permettent pas de transcender les inégalités sociales et politiques dans lesquelles évoluent les individus : elles tendent plutôt à les prolonger, voire à les renforcer (Raynauld et al., 2020 ; Granjon, 2009 ; Fischer, 2016). Les écarts d'accès, les compétences numériques et les conditions socioéconomiques inégales participent ainsi à la reproduction de formes d'exclusion dans l'espace numérique (Denoüel et Granjon, 2011). Par ailleurs, les médias sociaux ne sont pas exempts des rapports de pouvoir qui traversent les sociétés hors ligne. Certains groupes continuent d'y faire face à la discrimination, à la marginalisation ou aux attaques ciblées, notamment dans le cas de mobilisations féministes ou antiracistes (Jouët et al., 2017 ; Heslen-Ziya, 2022).

Cette section propose d'examiner ces limites en distinguant deux types de contextes interconnectés : le contexte social, lié aux inégalités d'accès, de ressources et de compétences, et le contexte politique, qui renvoie aux dynamiques de censure, de contrôle ou de répression en ligne.

3.1 Contexte social : obstacles structurels à la mobilisation numérique

Les groupes minorisés se heurtent à des obstacles hors ligne qui influencent directement leurs capacités d'action en ligne. Landry et al. (2020), dans une étude sur des groupes de lutte contre la pauvreté au Québec, identifient une fracture numérique à deux niveaux : du côté organisationnel (manque d'expertise) et du côté des militants eux-mêmes (précarité et faibles compétences numériques). Ces facteurs compromettent leur capacité à mobiliser efficacement sur les médias sociaux, en comparaison à d'autres acteurs du champ. Par conséquent, ne pas posséder un certain savoir-faire en matière d'outils de communication peut devenir source de discrimination sociale. Comme soulevé par Vidal, « [i]l ne faut en effet pas nier les positions spécifiques, voire inégales, entre usagers, selon leur genre, leur formation, leurs revenus et d'autant plus entre émetteurs et usagers [...] » (2012a, p. 16). Les inégalités numériques ne se résument donc pas à une question

d'accès et d'équipement, elles « se manifestent d'abord sous la forme d'une diversité de pratiques résultant d'une déclinaison des inégalités sociales » (Granjon et al., 2009, p. 2).

Une lecture plus critique de ces obstacles, éclairée par les approches intersectionnelles et décoloniales, permet de dépasser l'analyse en ce qui concerne le déficit technique ou informationnel. Ces cadres théoriques insistent sur le fait que les inégalités numériques ne sont pas simplement fonction de ressources inégales ou d'accès mais qu'elles sont le produit de rapports de pouvoir historiques et imbriqués, liés, par exemple, à la classe, au genre ou à la race (Benjamin, 2019 ; Collins et Bilge, 2016). Elles mettent ainsi en lumière la manière dont les conditions d'accès à la parole publique sont façonnées par des structures sociales profondes, souvent invisibles dans les discours dominants sur la participation numérique. C'est dans cette logique que Couldry et Mejias (2019) parlent de colonialisme numérique, pour désigner les infrastructures numériques globales qui reproduisent des formes de domination symbolique et économique. Les voix marginalisées y sont non seulement filtrées ou invisibilisées, mais leurs données deviennent également une ressource exploitée sans réciprocité politique. Nemer (2016) souligne également que les créateurs de contenu en ligne proviennent en majorité de groupes déjà favorisés. Ainsi, la participation numérique peut paradoxalement reconduire l'exclusion de ceux qu'elle prétend inclure. On peut dès lors se demander si les militants issus de groupes minorisés, en recourant aux médias sociaux, ne finissent pas par rejoindre essentiellement un public déjà privilégié. Une telle configuration façonne inévitablement les discours qui circulent et les revendications portées. C'est notamment un point relevé par Salem (2011) qui, à partir de la révolution égyptienne, démontre comment la variable classe sociale influence les dynamiques d'engagement numérique.

La mobilisation en ligne ne se heurte pas uniquement à des contraintes techniques ou sociales, elle est aussi activement contestée par des forces opposées, souvent nourries par les dynamiques de pouvoir que les mobilisations cherchent justement à remettre en cause. Bien que certains groupes militants détiennent les ressources financières et techniques pour s'investir dans des campagnes sur les médias sociaux, ces plateformes n'offrent pas de protection contre la discrimination et l'intimidation dont les membres de certains groupes sont victimes hors ligne. Évidemment, cela ne protège pas non plus contre les messages haineux reçus en ligne (Raynauld et al., 2020, paragr. 17). En effet, les dynamiques de contestation se traduisent notamment par l'émergence de contre-mobilisations en ligne qui prennent la forme d'actes de harcèlement ciblé ou de discours haineux visant à délégitimer les luttes portées par les groupes minoritaires. Cette manifestation de comportements hostiles participe activement à l'effacement des voix en restreignant les espaces d'expression et en imposant un coût symbolique à la prise de parole. Le Web et les médias sociaux ne sont donc pas seulement des espaces d'émancipation sociale, ils deviennent aussi des espaces où se déploient des utilisateurs qui attaquent divers groupes ou minorités jugés comme menaçants au maintien des rapports de pouvoir (Bard et al., 2019 ; Jouët et al., 2017). Cette ambivalence est renforcée par le fait que les plateformes régulent peu les contenus qui y sont publiés, car elles adoptent une logique économique de libre circulation des contenus dans laquelle les propriétaires favorisent les signalements faits par les utilisateurs eux-mêmes (Mouketou, 2021). Cette haine et ses conséquences sont notamment mises en évidence dans de récentes recherches sur des mobilisations féministes en ligne (Hübner et Pilote, 2020 ; Jouët et al., 2017) et démontrent comment les médias sociaux peuvent aussi devenir des lieux de contre-mouvement, dont la violence et l'hostilité visent directement les femmes et leurs droits (Heslen-Ziya, 2022 ; Lamy, 2022). Ces observations soulignent que les inégalités ne relèvent pas seulement de l'accès technique, mais aussi des conditions symboliques et politiques de participation. À ces obstacles sociaux et structurels s'ajoutent des

formes de contrôle politique exercées sur l'environnement numérique, notamment dans des contextes autoritaires ou de surveillance étatique.

3.2 Contexte politique : répression, contrôle et instrumentalisation étatiques

Le contexte politique constitue un facteur déterminant dans les limites observées des mobilisations numériques. À partir du tournant des années 2010, les médias sociaux ont acquis une place centrale dans les dynamiques de communication et d'organisation militante. Ces plateformes ont permis aux citoyen·nes de s'informer, de coordonner des actions collectives, de protester et d'exprimer leurs opinions. L'étude de l'usage militant des médias sociaux à cette période ne saurait faire abstraction des soulèvements du printemps arabe, amorcés en Tunisie avant de s'étendre à l'Égypte, à la Syrie, à la Libye, et à plusieurs autres pays du continent africain (Kperogi, 2022). Par la même occasion, cela a fait valoir les capacités des régimes autoritaires à exercer un contrôle sur le Web. Des auteurs ont d'ailleurs étudié comment le militantisme sur les médias sociaux prend forme dans le contexte d'une censure omniprésente et de la répression de l'État. Dans ce contexte politique spécifique, ils ont révélé les façons dont les autorités peuvent contrôler la communication en ligne lors des mobilisations (particulièrement quand celles-ci menacent leur pouvoir) à partir d'études réalisées notamment au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie (Karikari, 2022 ; Matsilele, 2022 ; Mpofu, 2022 ; Tufecki, 2017 ; Poell, 2015 ; Porta et Mattoni, 2015 ;). En effet, les États peuvent contraindre les fournisseurs à interdire l'accès à leur service Internet, à intimider ou à arrêter les militants centraux dans la production d'informations pour le mouvement, à fermer des sites Web spécifiques ou à interrompre la connexion au réseau Internet.

Des gouvernements peuvent également opter pour des techniques de répression plus subtiles en menant des contre-campagnes sur les plateformes. Notamment, en tentant d'établir un contrôle sur le discours politique et le flux d'informations en ligne (Kuznetsova, 2022 ; Manzie, 2022). Comme le démontre l'étude de Kuznetsova (2022), bien que les chaînes *Telegram* pro-opposition en Biélorussie aient atteint une plus grande audience que les chaînes en faveur de l'État ou neutres, ce sont les chaînes progouvernementales et neutres de Russie qui ont dominé la *Telegramsphere*. L'État ayant souvent plus de ressources que les militants, cela donne lieu à des campagnes plus sophistiquées. Conséquemment, ces initiatives mènent à l'exclusion des voix dissidentes sans que la censure soit appliquée (même si celle-ci demeure possible). Des techniques similaires peuvent ainsi être mobilisées par des acteurs opposés, ce qui illustre que l'usage des technologies numériques dans les mobilisations politiques évolue selon une dynamique qui oscille entre un avantage initial des militants, une contre-offensive gouvernementale et une confrontation soutenue entre les deux (Porta et Mattoni, 2015). Ainsi, au-delà des formes explicites de répression et de contrôle étatique, les mobilisations numériques doivent également composer avec des dynamiques plus diffuses, mais tout aussi contraignantes, où la surveillance devient un instrument de pouvoir qui redéfinit les modalités d'engagement.

4 Les risques : surveillance, autocensure et contournements

Dans le prolongement de l'analyse des formes de contrôle politique, cette section s'attarde aux risques concrets associés à l'usage militant des médias sociaux, en particulier pour les groupes minorisés. Il faut

rappeler que les plateformes peuvent être utilisées tant par les militants que par leurs opposants dans une dynamique de pouvoir et de contre-pouvoir. Contrairement à une idée reçue, qui l'associe uniquement aux régimes autoritaires, la surveillance numérique est aussi bien présente dans les démocraties libérales. Par exemple, dès 2011, les services de police américains utilisaient des logiciels de reconnaissance faciale pour identifier les participants au mouvement Occupy Wall Street (Hammond, 2013). Ashley Lee (2024), dans un article récent, aborde la surveillance en ligne qui se déploie sous différentes formes ; la surveillance étatique, la surveillance des acteurs commerciaux et celle des institutions sociales (famille, école, employeur). Elle documente comment ces formes s'entrelacent et renforcent des mécanismes d'oppression spécifiques à certains groupes, en particulier les jeunes issus de communautés minorisées. Son étude met en lumière que les pratiques de surveillance en ligne viennent en complémentarité avec les anciennes pratiques de surveillance et de contrôle social (non numérique) et que cela produit de nouvelles formes d'inégalités numériques et d'oppression. Ces dynamiques entraînent des formes d'autocensure, de codage symbolique et de retrait partiel de l'espace numérique. Les cas analysés par Lee (2024) – notamment une militante LGBTQ+ surveillée par sa famille religieuse, ou une jeune musulmane consciente de la surveillance policière sur sa communauté – illustrent ces tactiques de contournement, entre invisibilité volontaire et usage discret des médias sociaux. La recherche de Poell (2015) sur les contextes chinois et iraniens révèle le même genre de tactiques de contournement. Les usagers des médias sociaux sont très prudents en regard des façons dont ils communiquent et se présentent en ligne. Notamment, l'auteur note l'adoption d'un langage symbolique, le fait de mal orthographier volontairement des mots qui pourraient potentiellement être interdits ainsi que l'utilisation de pseudonyme pour cacher leur identité. Ces exemples, qui prennent place tant en Occident qu'en Orient, démontrent la nécessité, pour les individus participant à des mouvements associés à des groupes minoritaires, d'opter pour une attitude caméléon et de faire profil bas dans l'objectif de contourner la surveillance ou pour éviter la répression.

Ces recherches montrent également que ce qui peut habituellement être considéré comme une affordance des médias sociaux, c'est-à-dire que leur utilisation offre la possibilité d'être vu, ou même de devenir viral, devient plutôt un risque que certains militants préfèrent éviter. En effet, rendre visibles et audibles les expériences des personnes opprimées est souvent considéré comme l'objectif central des mobilisations citoyennes. Or, pour certains individus, la possibilité de se rendre visibles au moyen de la protestation est une activité pratiquée uniquement en dernier recours, car la visibilité et la revendication des droits exposent certaines personnes à des risques importants. Par exemple, cela peut soumettre au contrôle étatique des migrants irréguliers (Caïdor et al., 2024 ; Tyler et Marciniak, 2013). Comme le relève Proulx, la participation des usagers les soumet volontairement à la captation de leurs traces, et, par conséquent, « [l]a situation apparaît paradoxale en ce sens que cette possibilité d'émancipation de l'internaute se traduit automatiquement en une activité de contrôle et de surveillance de la part des Géants de l'Internet » (2020, p. 30), ou d'autres institutions sociales et étatiques. Alors que certains se tournent justement vers le militantisme sur les médias sociaux pour éviter la répression qu'ils peuvent vivre dans l'espace physique, il semble que la surveillance qui s'effectue dans les espaces en ligne laisse aussi entrevoir des problèmes grandissants sur le contrôle des États et des entreprises sur les données des militants (Lee, 2024). Il ne faut pas oublier que les objectifs des propriétaires de ces plateformes se concentrent sur les intérêts privés plutôt que sur l'autonomisation et la justice (Milan, 2013). Cette situation rend plus vulnérables les militants qui les utilisent par rapport aux contenus qu'ils publient, mais aussi en ce qui concerne leur vie privée, et ce, spécialement quand les intérêts de ces entreprises s'alignent avec le désir de répression des États en temps de mobilisation (Munoriyarwa et Chiumbu, 2022 ; Tufekci, 2017 ; Porta et Mattoni, 2015). On remarque toutefois que des plateformes et des

infrastructures indépendantes ont commencé à se créer et que celles-ci offrent les mêmes fonctionnalités que Facebook, Messenger ou X, mais elles sont adaptées aux besoins des militants et assurent une protection des données. Nous pouvons citer en exemple *Crabgrass* ou *Briar* (Porta et Mattoni, 2015). Or, si l'objectif des groupes est de gagner en visibilité, de mobiliser le plus grand nombre possible ou d'attirer l'attention des médias traditionnels, il semble qu'ils n'aient pas l'impression qu'il est possible d'utiliser d'autres plateformes que celles où la population générale se trouve (Kavada et al., 2023). Ces plateformes indépendantes peuvent tout de même permettre aux militants de s'organiser et de communiquer entre eux en se mettant moins à risque d'être surveillés.

Conclusion

En somme, l'usage militant des technologies de communication peut être un catalyseur de l'action sociale en ayant un impact sur les capacités d'action des citoyens à s'investir dans l'élaboration des lois, par exemple, et à participer à la vie publique. Cet usage est toutefois traversé par des tensions constantes entre expression, visibilité et efficacité politique. Si ces plateformes offrent des occasions inédites pour faire entendre certaines voix et mobiliser rapidement, elles reproduisent aussi des logiques de domination, de surveillance et d'exclusion. Ces dynamiques ambivalentes montrent que le pouvoir d'agir n'est jamais garanti, mais continuellement négocié dans des environnements numériques marqués par des asymétries structurelles.

Conséquemment, cela représente un défi supplémentaire pour les groupes minoritaires qui tente « de transcender les inégalités dont ils souffrent en société par le biais des médias de la communication numérique » (Raynauld et al., 2020, paragr. 14). Peut-être qu'il est plus sage d'envisager l'usage militant des médias sociaux par ces groupes en proposant des cadrages alternatifs, tel que Proulx l'évoque, c'est-à-dire : « comme un horizon politique vers lequel on veut tendre » (2020, p. 135) ou comme Baldini (2019) qui suggère de s'attarder davantage sur les compétences et les savoirs que les individus développent à travers ces usages, notamment dans des contextes de précarité, au lieu des impacts politiques ou médiatiques de cet usage. Malgré l'abondance de recherches recensées, certaines zones restent encore peu explorées ou fragmentées. Les perceptions vécues par les militants face à la visibilité numérique, leurs stratégies pour composer avec les logiques algorithmiques ou encore leur rapport à la parole politique restent trop rarement placées au centre de l'analyse. Parallèlement, le rôle que pourraient jouer des infrastructures numériques alternatives, en dehors des grandes plateformes commerciales, dans le renforcement du pouvoir d'agir des groupes minorisés, représente une piste de recherche encore marginale, mais porteuse.

Explorer ces perspectives permettrait de mieux comprendre les conditions concrètes qui favorisent une participation réellement équitable dans l'espace numérique, et de penser l'usage militant des médias sociaux non pas uniquement comme des outils, mais comme des lieux de négociation politique et symbolique.

Références bibliographiques

Adi, A. (Éd.). (2018). *Protest Public Relations: Communicating Dissent and Activism* (1^{re} éd.). Routledge.
<https://doi.org/10.4324/9781351173605>.

Adi, A. (2015). Occupy PR: An analysis of online media communications of Occupy Wall Street and Occupy London. *Public Relations Review*, 41(4), 508-514. <https://doi.org/10.1016/j.pubrev.2015.06.001>.

- Alloing, C., Cossette, S., et Germain, S. (2021). Faire face aux plateformes. *Questions de communication*, 40, Article 40. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.26730>.
- Abimbade, O., Olayoku, P., et Herro, D. (2022). Millennial activism within Nigerian Twitterscape: From mobilization to social action of #ENDSARS protest. *Social Sciences & Humanities Open*, 6(1), 100222. <https://doi.org/10.1016/j.ssaho.2021.100222>
- Bard, C., Blais, M., et Dupuis-Déri, F. (2019). *Antiféminismes et masculinismes d'hier à aujourd'hui*. PUF – Presses universitaires de France.
- Blum, I., et Uldam, J. (2024). Faking, optimising and conceding to power: Social movement understandings of social media power. *New Media & Society*, 14614448241266769. <https://doi.org/10.1177/14614448241266769>.
- Bonini Baldini, S. (2019). Digital Storytelling with Refugees: Analysis of Communication Setting from the Capability Approach Perspective. *Revue Française Des Sciences de l'information et de La Communication*, 17, Article 17. <http://journals.openedition.org/rfsic/7022#tocto1n5>.
- Caïdor, P., Blaise, A., et Togola, A. (2024). Les relations publiques au service du changement social. *Communication. Information médias théories pratiques*, Vol. 41/2, Article Vol. 41/2. <https://doi.org/10.4000/12yf0>.
- Cammaerts, B. (2015). Social Media and Activism. Dans *The International Encyclopedia of Digital Communication and Society* (p. 1-8). American Cancer Society. <https://doi.org/10.1002/9781118767771.wbiedcs083>.
- Cao, H. (2022). Organizing an “organizationless” protest campaign in the WeChatsphere. *Big Data & Society*, 9(1), 20539517221078823. <https://doi.org/10.1177/20539517221078823>.
- Castells, M. (2013). *Networks of outrage and hope: Social movements in the Internet age*. Polity..
- Chouliaraki, L. (2017). Symbolic bordering: The self-representation of migrants and refugees in digital news. *Popular Communication*, 15(2), 78–94. doi:10.1080/15405702.2017.1281415.
- Ciszek, E., Haven, P., et Nneka, L. (2021). *Amplification and the limits of visibility: Complicating strategies of trans voice and representations on social media*. <https://journals-sagepubcom.acces.bibl.ulaval.ca/doi/10.1177/14614448211031031>.
- Ciszek, E. L. (2016). Digital activism: How social media and dissensus inform theory and practice. *Public Relations Review*, 42(2), 314-321. <https://doi.org/10.1016/j.pubrev.2016.02.002>.
- Coombs, W. T. (1998). The internet as potential equalizer: New leverage for confronting social irresponsibility. *Public Relations Review*, 24(3), 289-303. [https://doi.org/10.1016/S0363-8111\(99\)80141-6](https://doi.org/10.1016/S0363-8111(99)80141-6).
- Couldry, N. (2009). Rethinking the politics of voice: Commentary. *Continuum*, 23(4), 579-582. <https://doi.org/10.1080/10304310903026594>.
- Couldry, N., et Mejias, U. A. (2019). Data Colonialism: Rethinking Big Data’s Relation to the Contemporary Subject. *Television & New Media*, 20(4), 336-349. <https://doi.org/10.1177/1527476418796632>
- Couture, S., et Toupin, S. (2019). What does the notion of “sovereignty” mean when referring to the digital? *New Media & Society*, 21(10), 2305-2322. <https://doi.org/10.1177/1461444819865984>

Dacheux, É., Guaaybess, T., et Thibault-Laulan, A.-M. (2020). *Communiquer l'invisible*. Presses universitaires de Nancy – Éditions universitaires de Lorraine.

Dacheux É. (2020). Ce que les Gilets Jaunes rendent visibles : 7 leçons pour les sciences sociales. Dans Éric Dacheux et al., (dir), *Communiquer l'invisible* (p. 57-78). Presses universitaires de Nancy – Éditions universitaires de Lorraine.

Dalibert, M. (2015). Médias et mouvements sociaux minoritaires : Un accès à la sphère publique régulé par la « francité » ? *Sciences de la société*, 94, Article 94.

Denouël, J., Granjon, F., Denouël, J., et Granjon, F. (2011). *Communiquer à l'ère numérique : Regards croisés sur la sociologie des usages*. Presses de l'École des mines.

Eslen-Ziya, H. (2022). Establishing networked misogyny as a counter movement: The analysis of the online anti-Istanbul convention presence. *Convergence*, 28(6), 1737-1753.
<https://doi.org/10.1177/13548565221089218>.

Fuchs, C. (2017). *Social media: A critical introduction* (2nd edition). Sage.

Gallant, N., Latzko-Toth, G., et Pastinelli, M. (2015). *Circulation de l'information sur les médias sociaux pendant la grève étudiante de 2012 au Québec*. Centre d'études sur les médias.
<https://www.cem.ulaval.ca/wp-content/uploads/2019/04/circulationinformation.pdf>.

Gerbaudo, P. (2012). *Tweets and the Streets: Social Media and Contemporary Activism*. Pluto Press.
<https://library.oapen.org/handle/20.500.12657/30772>

Gerbaudo, P. (2014). Populism 2.0: Social media activism, the generic Internet user and interactive direct democracy. Dans *Social Media, Politics and the State*. Routledge.

Goldenberg, A., et Proulx, S. (2011). L'agir politique au regard des technologies de l'information et de la communication. *Globe : revue internationale d'études québécoises*, 14(1), 99-120.
<https://doi.org/10.7202/1005988ar>.

Granjon, Fabien., Papa, Venetia., Tuncel, Gökçe., Papa, V., et Tuncel, G. (2017). *Mobilisations numériques : Politiques du conflit et technologies médiatiques*.

Granjon, F., Lelong, Benoît., Metzger, J.-L., Granjon, F., Lelong, B., et Metzger, J.-L. (2009). *Inégalités numériques : Clivages sociaux et modes d'appropriation des TIC*. Hermès Science publications-Lavoisier. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb420252587>.

Guaaybess T. (2020). Communiquer l'invisible en Sciences de l'information et de la Communication. Dans Éric Dacheux et al., (dir) *Communiquer l'invisible* (p. 15-38) Presses universitaires de Nancy – Éditions universitaires de Lorraine.

Habermas, J., Joly, F., et Habermas, J. (2023). *Espace public et démocratie délibérative : Un tournant*. Gallimard.

Hammond, J. L. (2013). The significance of space in Occupy Wall Street. *A Journal for and about Social Movements*, 5, 499-524.

- Hemphill, L., Culotta, A., et Heston, M. (2013). *Framing in Social Media: How the US Congress Uses Twitter Hashtags to Frame Political Issues* (SSRN Scholarly Paper 2317335). Social Science Research Network. <https://doi.org/10.2139/ssrn.2317335>.
- Hill Collins, P., et Bilge, S. (2016). *Intersectionality*. Polity Press.
- Hübner, L. A., et Pilote, A.-M. (2020). Mobilisations féministes sur Facebook et Twitter. *Terminal. Technologie de l'information, culture et société*, 127, Article 127. <https://doi.org/10.4000/terminal.5764>.
- ICI.Radio-Canada.ca, Z. I.– . (2021, janvier 29). *Dix ans plus tard, que reste-t-il des printemps arabes ?* Radio-Canada ; Radio-Canada.ca. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1766682/printemps-arabes-anniversaire-bilan-soulevenements-repression>.
- Jochems, S., Millette, M., et Millette, J. (2013). Hybridization of Engagement Practices: Use of Communications Technology During the Quebec Red Square Movement. *Networking Knowledge: Journal of the MeCCSA Postgraduate Network*, 6(3), Article 3. <https://doi.org/10.31165/nk.2013.63.304>.
- Jouët, J., Niemeyer, K., et Pavard, B. (2017). Faire des vagues : Les mobilisations féministes en ligne. *Réseaux*, 201(1), 21-57. <https://doi.org/10.3917/res.201.0019>.
- Jouët, J. (2000). Retour critique sur la sociologie des usages. *Réseaux. Communication – Technologie – Société*, 18(100), 487-521. <https://doi.org/10.3406/reso.2000.2235>.
- Joyce, M. (2011). The Proof Is in the Pendulum: A History of Digital Activism and Repression. *Meta-Activism Blog*. <http://wp.me/p12vbQ-DB>.
- Juteau, D. (2000). Ethnicité, nation et sexe-genre. *Les Cahiers du Gres*, 1(1), 53. <https://doi.org/10.7202/009418ar>
- Karikari, E. (2022). Capital, the State, and the Digital Divide: A Critical Reflection on Social Media Censorship in Ghana. Dans Farooq Kperogi (dir), *Digital Dissidence and Social Media Censorship in Africa* (p. 58-75). Routledge.
- Kavada A, Askanius T, Kaun A, et al. (2023). *Tying up Goliath: activist strategies for confronting and harnessing digital power*. Transnational Institute. <https://www.tni.org/en/article/tying-up-goliath>.
- Khazraee, E., et Novak, A. N. (2018). Digitally Mediated Protest: Social Media Affordances for Collective Identity Construction. *Social Media + Society*, 4(1), 2056305118765740. <https://doi.org/10.1177/2056305118765740>
- Kperogi, F. A. (2022). Introduction: The Gatekeeper State Meets Digital Citizen Panoptic Gaze. Dans Farooq Kperogi (dir), *Digital Dissidence and Social Media Censorship in Africa* (p.1-18). Routledge.
- Lamy, S. (2022). Le backlash. Dans *Agora toxica La société incivile à l'ère d'internet* (p. 159-168). Éditions du Détour. <https://shs.cairn.info/agora-toxica--9791097079871-page-159>.
- Landry, N., Gagné, A.-M., Rocheleau, S., Caneva, C., Caidor, P., et Bégin, M. (2020). Militantisme, justice sociale et inégalités numériques : Étude de groupes de lutte contre la pauvreté au Québec. *Terminal. Technologie de l'information, culture et société*, 127, Article 127. <http://journals.openedition.org/terminal/6111>.

- Lee, A. (2024). Hybrid activism under the radar: Surveillance and resistance among marginalized youth activists in the United States and Canada. *New Media & Society*, 26(7), 3833-3853.
<https://doi.org/10.1177/14614448221105847>.
- Lord, F.-R., Raynauld, V., Lalancette, M., et Luckerhoff, J. (2022). #La Résistance franco-ontarienne : Le rôle des médias socionumériques. *Enjeux et société : Approches transdisciplinaires*, 9(2), 277.
<https://doi.org/10.7202/1092849ar>.
- Lupien, P., Rincón, A., Lalama, A., et Chiriboga, G. (2024). Framing Indigenous protest in the online public sphere: A comparative frame analysis. *New Media & Society*, 26(3), 1566-1584.
<https://doi.org/10.1177/14614448221074705>.
- Manzie, V. D. (2022). Social Mediated Crisis Communication: Legitimacy, Significant Choice, and Censorship in the Armed Conflict in Cameroon. Dans Farooq Kperogi (dir), *Digital Dissidence and Social Media Censorship in Africa* (p. 230-241). Routledge.
- Mathieu, I. (2020). Cache-cache démocratique. Les Gilets jaunes, de l'invisible à l'inaudible. Dans Dacheux et al., (dir), *Communiquer l'invisible* (p. 39-54). Presses universitaires de Nancy – Éditions universitaires de Lorraine.
- Matsilele, T. (2022). Countering Hegemony in Zimbabwe's Cyber Sphere: A Study of Dissident Digital Native Group #Tajamuka. Dans Farooq Kperogi (dir), *Digital Dissidence and Social Media Censorship in Africa* (p. 101-118). Routledge.
- Milan, S. (2013). *Social Movements and Their Technologies*. Palgrave Macmillan UK.
<https://doi.org/10.1057/9781137313546>.
- Millette, J. (2013). *De la rue au fil de presse : Grèves étudiantes et relations publiques* (p. xi, 174 pages ;). Presses de l'Université Laval.
- Mitolo, I., Costa, G. da, et Rodrigues, C. (2020). How Do Traditional Media Incorporate Statements From Political Actors In Social Media? An analysis of the framing of Jair Bolsonaro's tweets in Brazilian journalism. *Brazilian Journalism Research*, 16(1), 152-177.
<https://doi.org/10.25200/BJR.v16n1.2020.1256>.
- Mohsen-Finan, K., et Vermeren, P. (2018). Chapitre IX. Dissidences, révoltes populaires et nouvelles formes de contestation depuis 2011. *Collection Histoire*, 291-326.
- Moscato, D. (2016). *Media Portrayals of Hashtag Activism: A Framing Analysis of Canada's #IdleNoMore Movement Article Media and Communication*. <https://www.cogitatiopress.com/mediaandcommunication/article/view/416>.
- Mouketou, D. (2021, juillet 9). *La lutte contre les contenus haineux sur les plateformes de médias sociaux : Une analyse comparative d'approches de régulation*. Centre d'étude sur l'intégration et la mondialisation. https://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/la_lutte_contre_les_contenus_haineux.pdf.
- Mpofu, S. (2022). His Excellency, the Internet and Outraged Citizens: An Analysis of the Big Man Syndrome and Internet Shutdowns in Africa. Dans Farooq Kperogi (dir), *Digital Dissidence and Social Media Censorship in Africa*. Routledge.

- Mundt, M., Ross, K., et Burnett, C. M. (2018). Scaling Social Movements Through Social Media: The Case of Black Lives Matter. *Social Media + Society*, 4(4), 2056305118807911. <https://doi.org/10.1177/2056305118807911>.
- Munoriyarwa, A., et Chiumbu, S. H. (2022). Powers, Interests and Actors 1: The Influence of China in Africa's Digital Surveillance Practices. Dans Farooq Kperogi (dir), *Digital Dissidence and Social Media Censorship in Africa* (p.209-229). Routledge.
- Morozov, E. (2011). *The net delusion: The dark side of Internet freedom* (1 st ed). PublicAffairs.
- Nagy, P., et Neff, G. (2015). Imagined Affordance: Reconstructing a Keyword for Communication Theory. *Social Media + Society*, 1(2), 2056305115603385. <https://doi.org/10.1177/2056305115603385>.
- Nemer, D. (2016). Rethinking social change: The promises of Web 2.0 for the marginalized. *First Monday*. <https://doi.org/10.5210/fm.v21i6.6786>.
- Neveu, É. (2015). *Sociologie politique des problèmes publics*. Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.neve.2015.01>.
- Nguyen H. (2019). By Any Media Necessary: The New Youth Activism. *International Journal of Communication* (19328036), 13, 3035-3038.
- Nguyen, H. A., et Nguyen, T. T. H. (2018). Activist PR in Vietnam Public participation via Facebook to save 6,700 trees. Dans Ana Adi (dir), *Protest Public Relations : Communicating Dissent and Activism* (1^{re} éd, p. 205-221). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781351173605>.
- Nikunen, K. (2019). Once a refugee: Selfie activism, visualized citizenship and the space of appearance. *Popular Communication*, 17(2), 154-170. <https://doi.org/10.1080/15405702.2018.1527336>.
- O'Halloran, O., et Cook, N. (2024). Breaking the silence: Exploring women's experiences of participating in the #MeToo movement. *Feminist Media Studies*, 24(6), 1371-1385. <https://doi.org/10.1080/14680777.2023.2231656>.
- Poell, T. (2014). Social Media Activism and State Censorship. Dans *Social Media, Politics and the State*. Routledge.
- Porta, D. della, et Mattoni, A. (2014). Social Networking Sites in Pro-democracy and Anti-austerity Protests: Some Thoughts from a Social Movement Perspective1. Dans *Social Media, Politics and the State*. Routledge.
- Proulx, S. (2020). *La participation numérique : Une injonction paradoxale*. Mines ParisTech-PSL.
- Goldenberg, A., et Proulx, S. (2011). L'agir politique au regard des technologies de l'information et de la communication. *Globe : revue internationale d'études québécoises*, 14(1), 99-120. <https://doi.org/10.7202/1005988ar>.
- Radio-Canada.ca, Z. T.-. (2023, avril 24). Twitter fait volte-face et accorde le crochet bleu à certaines vedettes... même mortes. Radio-Canada ; Radio-Canada.ca. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1973867/twitter-blue-volte-face-accorde-crochet-bleu-vedettes-mort>.

- Raynauld, V., Richez, E., et Wojcik, S. (2020). Les groupes minoritaires et/ou marginalisés à l'ère numérique. Introduction. *Terminal. Technologie de l'information, culture et société*, 127, Article 127. <http://journals.openedition.org/terminal/5656>.
- Roberts, J. M. (John M. (2014). *New media and public activism: Neoliberalism, the state and radical protest in the public sphere*. Policy Press.
- Ronzhyn, A., Cardenal, A. S., et Batlle Rubio, A. (2023). Defining affordances in social media research: A literature review. *New Media & Society*, 25(11), 3165-3188. <https://doi.org/10.1177/14614448221135187>
- Salem, S. (2014). Creating Spaces for Dissent: The Role of Social Media in the 2011 Egyptian Revolution. Dans *Social Media, Politics and the State*. Routledge.
- Snyder, H. (2019). Literature review as a research methodology: An overview and guidelines. *Journal of Business Research*, 104, 333-339. <https://doi.org/10.1016/j.jbusres.2019.07.039>
- Starkey, J. C., Koerber, A., Sternadori, M., et Pitchford, B. (2019). #MeToo Goes Global: Media Framing of Silence Breakers in Four National Settings. *Journal of Communication Inquiry*, 43 (4), 437-461. <https://doi.org/10.1177/0196859919865254>.
- Tufekci, Z. (2017). *Twitter and tear gas: The power and fragility of networked protest*. Yale University Press.
- Tufekci, Z., et Wilson, C. (2012). Social Media and the Decision to Participate in Political Protest: Observations From Tahrir Square. *Journal of Communication*, 62(2), 363-379. Ariane Articles. <https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.2012.01629.x>.
- Tyler, I., et Marciniak, K. (2013). Immigrant protest: An introduction. *Citizenship Studies*, 17(2), 143-156. <https://doi.org/10.1080/13621025.2013.780728>.
- Van der Meer, T. G. L. A., et Verhoeven, P. (2013). Public framing organizational crisis situations: Social media versus news media. *Public Relations Review*, 39(3), 229-231. <https://doi.org/10.1016/j.pubrev.2012.12.001>.
- Vidal, G. (2012). *La sociologie des usages : Continuités et transformations*. Hermès science : Lavoisier.
- Vidal, G (2012a). Présentation. Dans Geneviève Vidal (dir), *La sociologie des usages : continuités et transformations*, (p. 15-22). Cachan : Lavoisier.
- Vidal, G. (2012 b). De l'analyse des usages à la dialectique technique et société. Dans Geneviève Vidal (dir), *La sociologie des usages : continuités et transformations*, (p. 213-242). Cachan : Lavoisier.
- Voutat, B., et Knuesel, R. (1997). La question des minorités. Une perspective de sociologie politique. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 10(38), 136-149. <https://doi.org/10.3406/polix.1997.1672>.
- Vrikki, P. (2018). The beginning of the end. Dans Ana adi (dir), *Protest public relations : Communicating dissent and activism—an introduction* (p.222-247). Routledge.